

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 7 novembre 2024

PARTICIPANTS

Etaient présents :

- Mme Dalila MESSEGHEM, Proviseure,
- Mme Lise TALBOT BARRÉ, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle (en visioconférence),
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- M. Matthieu REYNAUD, Président du Bureau de l'APE,
- Mme Nadia ALTAMIRANO-PANZANI, membre du Bureau de l'APE,
- M. Pooripat PRUKSANUBAL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Marisa PHIWKHAW, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Juthaporn COWAN, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Lalana SERMSUKNULCHAI, membre du Bureau de l'APE (en visioconférence),
- M. Olivier VILAÇA, représentant des personnels,
- M. Axel GAUTHIER, représentant des personnels.

Etaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE,
- M. Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL, membre du Bureau de l'APE
- Mme Geneviève FAMY, membre du Bureau de l'APE.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Chanikan BUAKAEW, assistante du Bureau de l'APE.

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 15h05

Heure de fin : 17h15

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion
2. Validation du compte-rendu de la réunion du 3 octobre 2024
3. Déclaration de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants
4. Commission Finance
5. Commission RH
6. Commission Cantine
7. Commission Travaux-Achats
8. Commission Communication
9. Commission AES

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

10. Commission Transports
11. Point de suivi : Groupe de travail Projet Immobilier LFIB 2032
12. Questions diverses
13. Date de la prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 3 OCTOBRE 2024

Le compte-rendu de la réunion du 3 octobre 2024 est adopté à l'unanimité.

3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

4. COMMISSION FINANCES

M. MONIER explique que, suite à l'adoption du budget, un découpage trimestriel prévisionnel est mis en place pour évaluer l'exécution des dépenses et des recettes au fil de l'année. Cet outil de pilotage budgétaire permet de repérer les éventuelles sous-consommations ou sur-consommations par rapport aux prévisions. À chaque fin de trimestre, une évaluation est réalisée pour ajuster, si nécessaire, les dépenses et préserver l'équilibre budgétaire.

En cas de recettes inférieures aux attentes, des mesures peuvent être mises en œuvre, telles que la limitation de certains achats ou de la maintenance, afin de viser au moins l'équilibre en fin d'année. Ce suivi est d'autant plus important que l'établissement est sous la supervision de l'OPEC, organisme en charge des établissements internationaux en Thaïlande. Un déficit prolongé pourrait entraîner un contrôle renforcé de cet organisme, une situation que l'équipe souhaite éviter.

Après neuf mois d'exécution budgétaire, le suivi indique que les objectifs initiaux sont respectés, et même légèrement surpassés, malgré certaines difficultés en début d'année. La DAF souligne que la trajectoire budgétaire reste favorable, sous réserve d'événements imprévus.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Dépenses

M. MONIER souligne que les catégories de dépenses suivies sont celles définies par l'AEFE, garantissant ainsi la cohérence entre le budget de l'établissement, les documents soumis au vote, et les rapports transmis à l'AEFE. Ce format permet également de faciliter les contrôles effectués par l'AEFE.

Dans le chapitre d'achats (regroupant l'électricité, l'eau fluide, les dépenses pédagogiques, les dépenses de fournitures et d'entretien...), une sous-consommation de 5 millions est constatée à l'issue du 3eme trimestre. Cette différence s'explique par des projets pédagogiques qui n'ont pas été réalisés ainsi qu'une réduction de nombre de participants sur certains événements. Néanmoins, ces crédits devraient être consommés d'ici la fin de l'année avec notamment les dépenses liées aux participations du LFIB aux PROZAP de fin d'année..

Sur le chapitre de sous-traitance, le taux d'exécution budgétaire atteint 99 %, conformément aux prévisions. Les contrats de location, de sécurité et d'entretien respectent le budget alloué, assurant une exécution sans écart.

Les autres services extérieurs (la restauration, l'entretien des locaux, les actions de formation, et les communications) montrent une sous-consommation de 6 %. La convention de restauration représente une part importante, à 60 % du budget total de cette section. La sous-consommation est liée à certaines dépenses de communication reportées, notamment en raison des complications liées aux problématiques de transport scolaire .

Concernant les impôts et taxes, les dépenses englobent les permis de travail et une cotisation spécifique pour le non-emploi de personnes handicapées, conformément à la législation thaïlandaise. Le taux d'exécution de cette catégorie est de 98,51 %, en ligne avec les prévisions.

Quant aux charges de personnel, ce poste majeur affiche une exécution budgétaire de 100 %. Un léger dépassement en heures supplémentaires est constaté, ce surcoût a été compensé par une sous consommation des charges de prévoyance et de sécurité sociale.

Les autres charges de gestion courante comprennent les bourses scolaires, les exonérations pour familles nombreuses et les aides sociales. Cette section atteint un taux d'exécution de 98,25 %. Les dépenses devraient s'équilibrer d'ici la fin de l'année, une fois les dernières factures AEFE réceptionnées.

En ce qui concerne les charges exceptionnelles, les écarts de change, dus à un renforcement du baht thaïlandais face à l'euro, ont créé un déficit, lequel pourra être compensé par une provision pour perte de change, intégrée dans les comptes..

Les dotations aux amortissements et provisions seront calculées en fin d'exercice, expliquant pourquoi elles sont à zéro dans le tableau budgétaire..

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

À ce jour, une économie de 8 237 929 THB est notée, principalement liée aux sous-consommations dans les achats. L'exécution budgétaire sur les dépenses reste en conformité avec les prévisions établies.

Nature de charges	1ER SEMESTRE PREVU	1ER SEMESTRE Exécuté	Ecart semestre	3EME TRIMESTRE PREVU	3EME TRIMESTRE REALISE	Ecart 3ème trimestre	Ecart total depuis le 1er janvier 2024	Taux d'exécution
Achats								
TOTAL	27 485 000,00	24 353 250,01	3 131 749,99	4 771 000,00	2 889 918,20	1 881 081,80	5 012 831,79	84,46 %
Sous traitance et services extérieurs								
TOTAL	13 979 624,00	13 878 225,87	101 398,13	1 845 450,00	1 808 920,70	36 529,30	137 927,43	99,13 %
Autres services extérieurs								
TOTAL	17 239 709,70	16 547 332,02	692 377,68	6 706 432,20	5 888 220,46	818 211,74	1 510 589,42	93,69 %
Impôts et taxes et versement assimilés								
TOTAL	1 042 000,00	1 118 408,69	-76 408,69	220 000,00	124 806,00	95 194,00	18 785,31	98,51 %
Charges de personnel (contrats locaux)								
TOTAL	90 360 701,50	91 743 195,84	-1 382 494,34	44 006 277,75	42 743 141,31	1 263 136,44	-119 357,90	100,09 %
Autres Charges de gestion courante								
TOTAL	67 618 977,10	69 312 614,87	-1 693 637,77	17 737 528,00	14 551 828,50	3 185 699,50	1 492 061,73	98,25 %
Charges financières								
TOTAL	160 500,00	55 134,61	105 365,39	0,00				
Charges exceptionnelles								
TOTAL	0,00	-290 636,86	290 636,86	0,00	210 910,78	-210 910,78	79 726,08	#DIV/0 !
Dotations aux amortissements et provisions								
TOTAL					0,00			0,00
TOTAL GENERAL	217 886 512,30	216 717 525,05	1 168 987,25	75 286 687,95	68 217 745,95	7 068 942,00	8 237 929,25	97,19 %

Recettes

Les recettes générales du troisième trimestre montrent un léger écart par rapport aux prévisions, avec 157 207 971 THB prévus contre 155 591 359 THB réalisés. Cet écart s'explique principalement par une diminution du nombre de nouvelles inscriptions avec 11 nouveaux élèves en moins par rapport aux années précédentes entraînant une baisse des DPI de 935 000 THB. Cependant, le nombre total d'élèves reste stable grâce à une augmentation des réinscriptions. Par ailleurs, une baisse d'inscriptions a été notée au niveau des AES, partiellement attribuée à un nombre réduit de jours d'ouverture scolaire. Des actions de communication sont prévues dès janvier pour attirer de nouveaux élèves.

Les produits des activités annexes (les locations de parking et les Prozap) génèrent un excédent pour l'établissement de 1 258 682 THB principalement dû aux contributions reçues des établissements tiers pour leur participation aux Prozap organisés par le LFIB..

L'AEFE a également contribué au financement des Prozap avec une subvention de 1 500 € pour les Prozap Volley, 11 500 € pour ceux de Rugby au niveau national et régional, et 2 800 € pour une action interzones en vie scolaire. A ce titre les subventions reçues ont eu un impact positif sur les recettes.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Concernant, les produits financiers, ils atteignent 2 800 THB. Toutefois, la perception des intérêts de la trésorerie placée pour le projet immobilier est attendue en fin d'année et devrait augmenter ce montant.

Au total, les recettes sont globalement en ligne avec les objectifs, avec un léger excédent de 3 659 477 THB. Néanmoins, une vigilance particulière reste nécessaire quant au niveau des inscriptions et des AES, afin de garantir durablement une stabilité financière à l'établissement.

Nature des recettes	1ER SEMESTRE PREVU	1ER SEMESTRE Exécuté	Ecart semestre	3EME TRIMESTRE PREVU	3EME TRIMESTRE REALISE	Ecart 3ème trimestre	Ecart total depuis le 1er janvier 2024	Taux d'Exécution
Prestations de services								
	236 103 723,60	239 155 840,79	3 052 117,19	157 207 971,40	155 591 359,46	-1 616 611,94	1 435 505,25	100,36 %
TOTAL								
Autres produits des activités annexes								
	4 980 000,00	6 134 482,20	1 154 482,20	10 000,00	114 200,40	104 200,40	1 258 682,60	125,22 %
TOTAL								
Subventions et dons								
	11 404 252,00	12 019 485,56	615 233,56	7 737 528,00	7 737 528,00		615 233,56	103,21 %
TOTAL								
Produits financiers								
TOTAL	350 000,00	700 055,85	350 055,85	0,00	2 794,62		350 055,85	2,01
Produits exceptionnels								
TOTAL								#DIV/0 !
Reprises sur provisions pour risques et charges								
TOTAL								
TOTAL GENERAL	252 837 975,60	258 009 864,40	5 171 888,79	164 955 499,40	163 445 882,48	163 445 882,48	3 659 477,26	100,88 %

Investissements

Les investissements du troisième trimestre ont été largement réalisés, avec un taux d'exécution de 94 % par rapport au budget alloué.

Une grande partie des dépenses d'investissement est dédiée à l'acquisition de matériel informatique dans le cadre d'un projet triennal (2024-2026) visant à moderniser les équipements pédagogiques (des achats de vidéoprojecteurs, de TBI, d'iPads et d'ordinateurs portables etc.) De plus, la création d'un nouveau site internet a été intégrée au programme, augmentant ainsi l'exécution des dépenses. Dans l'ensemble, l'exécution budgétaire pour cette section est en bonne voie d'atteindre 100 % d'ici la fin de l'année.

En ce qui concerne les travaux, trois projets majeurs ont été réalisés. Le premier concerne la construction des passages couverts entre bâtiments avec l'estimation initiale de ce projet de 1 300 000 THB mais le coût final s'est élevé à 2 279 318 THB. Le deuxième projet, relatif à la rénovation des toilettes de l'école primaire, a été réalisé conformément au budget prévu. Le troisième projet porte sur la reconfiguration de certains locaux. Une salle de classe supplémentaire a été créée pour répondre à l'augmentation des besoins pédagogiques, ainsi qu'un bureau dédié au FLSCO au secondaire et un espace réservé à l'IEN. Cependant, ce dernier a été limité à des ajustements mineurs, tels que la peinture et le remplacement de la climatisation, ce qui a permis de réduire le coût total à 806 544 THB, soit bien en deçà du budget initial de 1 900 000 THB.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Au total, sur un budget de 10 846 000 THB, 10 165 673 THB ont été réalisés, représentant un taux d'exécution de 94 %. Le programme d'investissement progresse comme prévu, malgré des ajustements budgétaires sur certains projets, et atteint ses objectifs annuels.

Nature des Investissements

mobilier	Budget	Réalisé	Ecart
mobilier classe secondaire	770 400,00		
Autres mobiliers	124 409,98		
Total	1 000 000,00	894 809,98	105 190,02

matériel informatique	Budget	Réalisé	Ecart
<i>matériel informatique</i>	3 786 000,00		
site internet du LFIB	519 480,00		
license informatique	96 300,00		
Réseau sans fil centralisé	179 225,00		
ordinateurs portables	245 031,42		
video projecteurs	476 364,00		
renouvellement des IPADS	523 650,00		
renouvellement des postes fixes	1 413 074,10		
remplacement commutateur defectueux, ou mise en place de nouveaux	306 020,00		
Total	3 786 000,00	3 759 144,52	26 855,48

TRAVAUX	Budget	Réalisé	Ecart
Création de passages couverts interconnectés entre chaque bâtiments pour éviter la pluie	1 300 000,00	2 279 318,28	
Nouvel aménagement de bureaux/ salle de classe dans le cadre de la venue de l'EN puis du CPAEN	1 900 000,00	806 544,60	
Rénovation toilette de l'école primaire	1 000 000,00	1 067 860,00	
Changement gouttières defectueuses	200 000,00		
Remplacement de pompes à l'école maternelle et à l'école primaire	380 000,00		
Total	4 780 000,00	4 153 722,88	626 277,12

Investissements travaux non définis	Budget	Réalisé	Ecart
<i>Travaux non définis</i>	455 000,00		
Création d'un espace protégé pour isoler les pdts chimiques	121 552,00		
Aménagement des portes d'entrée espace d'accueil	20 000,00		
Total	455 000,00	141 552,00	313 448,00

matériels ou autres non définis	Budget	Réalisé	Ecart
<i>matériels non définis</i>	700 000,00		
matériels incendie	125 000,00		
matériels pédagogiques (robot, panneaux de basket,piano)	488 530,05		
remplacement système audio alarme confinement+extension sonnerie alarme anti intrusion	345 994,00		
Installation fontaines à eau, climatiseurs	381 920,00		
Total	825 000,00	1 216 444,05	-391 444,05

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Impayés

M. MONIER souligne que la question des impayés reste un sujet important pour la communauté scolaire, en raison de son impact direct sur la gestion financière de l'établissement. Ces dernières années, le taux d'impayés a considérablement diminué, passant de 7 % à environ 1 %. Cependant, une légère hausse a été notée par rapport à l'an dernier, où le taux était de 0,55 %. Cette augmentation s'explique par des situations complexes, notamment celles de familles dont les demandes de bourse ont été rejetées ou révisées à la baisse.

Les critères de rejet, liés à des seuils de patrimoine, peuvent placer ces familles dans une situation financière délicate, sans qu'elles soient pour autant en mesure de vendre leurs biens pour régler les frais de scolarité. Ainsi, pour l'année scolaire 2023-2024, les impayés atteignent 3 552 267 THB, contre 1 938 646 THB pour la même période en 2022-2023. Bien que ces chiffres soient supérieurs à l'année précédente, ils restent inférieurs aux prévisions initiales de 4 000 000 THB.

Pour limiter ces situations, des mesures strictes ont été mises en place. Trois élèves n'ont pas été réadmis cette année en raison d'impayés. En parallèle, des efforts de recouvrement intensifs ont été engagés en collaboration avec un avocat afin de poursuivre les démarches nécessaires et réduire les créances non réglées.

Situation au 3em TR 2023 au 05-09-2024

		Budget
Impayés antérieurs à l'année scolaire 2023-2024 (élèves non admis)	1 938 646,03	2 600 000
Impayés sur l'année scolaire 2023-2024 (élèves non scolarisés)	3 552 267,08	4 000 000
En attente de paiement DPI année 2024-2025, petits reliquats (élèves scolarisés)	2 676 836,15	
TOTAL	8 167 749,26	
Montant facturé 2023-2024	359,83	Millions de THB
Montant encaissé 2023-2024	356,28	Millions de THB
Différence	3,55	Millions de THB
taux d'impayé	0,99%	

Situation au 3ème Tr 2023 situation au 05-09-2023

Impayés antérieurs à l'année scolaire 2022-2023 (élèves non admis)	1 786 493,07
Impayés sur l'année scolaire 2022-2023 (élèves non admis ou partis définitivement)	1 801 188,13
Impayés sur l'année scolaire 2022-2023 (élèves présents ou en cours d'inscription 2023-2024 DPI facturés non encaissé) <i>sous total année scolaire 2022-2023</i>	737 762,54
TOTAL	2 538 950,67
Taux d'impayés (élèves partis ou non admis) scolarité 2022-2023	0,55%

La prochaine réunion de la commission des finances se tiendra le mardi 28 novembre à 14h.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

5. COMMISSION RH

Deux recrutements sont en cours : un pour un poste d'infirmière et deux pour des postes à la vie scolaire en raison des départs récents.

Mme MESSEGHEM explique que concernant la vie scolaire, une démission a été posée récemment pour un poste de mi-temps de 20 heures destiné à soutenir l'équipe. Un recrutement est donc en cours pour remplacer la personne partie. Par ailleurs, pour le budget 2025, un poste supplémentaire de 20 heures sera prévu dans le but de renforcer la présence lors des périodes de forte affluence, comme le début de matinée, où la gestion des flux d'élèves est particulièrement exigeante. Cette préférence pour deux mi-temps plutôt qu'un plein temps permet une flexibilité accrue en concentrant les ressources humaines aux moments clés de la journée.

Concernant les départs récents de deux employés, l'infirmière et la surveillante ont quitté leur poste sans respecter la période de préavis. La Direction envisage d'effectuer des dépôts aux prud'hommes pour abandon de poste. M. REYNAUD se préoccupe de cette décision en demandant si des discussions ont eu lieu pour envisager des conséquences potentielles de cette démarche, notamment en ce qui concerne les obligations et droits des employeurs dans le contexte local, ainsi que les risques d'éventuelles actions en justice menées par les employés. M. REAUD répond que cette démarche a été discutée au sein de la direction et qu'il s'agit d'une décision bien réfléchie.

Au sujet des recrutements pour les postes à pourvoir, trois candidats sont conviés à des entretiens pour le poste d'infirmière. Deux des entretiens se tiendront le lundi 13 novembre avec une autre date à prévoir pour le troisième candidat. Pour le poste de vie scolaire, un seul candidat a postulé pour l'instant. On note des difficultés rencontrées dans le recrutement de profils thaïlandais bilingues. L'entretien pour ce poste est programmé pour le 11 novembre.

La date de la prochaine réunion de la commission RH est fixée au lundi 27 novembre à 11h15.

6. COMMISSION CANTINE

La commission cantine s'est réunie le 10 octobre 2024 pour présenter son mode de fonctionnement et aborder divers sujets relatifs à la cantine scolaire et du Café Di Maria.

Concernant la cantine scolaire, le retour est globalement positif. Un accès au Google Drive de la commission est mis en place pour permettre aux membres de consulter les menus et autres documents. La commission a également fixé la journée de présentation de la cantine aux familles intéressées au jeudi 14 novembre, et une invitation a été envoyée. Un rappel sera envoyé en début de semaine prochaine pour finaliser les inscriptions, limitées à 50 personnes. Cet événement permet aux parents de rencontrer l'équipe de la cantine, de découvrir l'organisation, d'échanger avec le chef et de visiter les locaux. Les participants pourront aussi goûter aux plats proposés sous forme de buffet. Ceci pourrait réduire les questionnements par email sur la cantine.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

La rénovation de l'espace cantine est prévue cet été. Une réunion de la commission cantine est donc programmée le 14 novembre pour préciser les besoins de rénovation et établir une description du projet. Ceci sera ensuite communiqué à la commission travaux, chargée de la préparation du cahier des charges pour une future mise en œuvre.

M. REYNAUD propose de combiner les réunions des commissions cantine et travaux pour accélérer le projet. Il est également discuté que les attentes de l'entreprise Epicure, gestionnaire de la restauration, doivent être prises en compte, notamment en matière de rénovation des équipements. M. MONIER précise qu'Epicure, d'après les déclarations du chef de la cantine, estime que les équipements actuels sont fonctionnels pour les dix prochaines années, ce qui permet de concentrer sur l'amélioration de l'espace et du mobilier.

M. REYNAUD propose d'inclure une perspective pédagogique, en intégrant des idées provenant des élèves, pour qu'ils participent à la conception de leur espace de restauration.

Concernant le Café di Maria, la direction a rencontré la prestataire du Café Di Maria le 10 octobre dernier.

Une réunion entre la direction de l'établissement, une professeure SVT et les responsables du Café Di Maria a permis d'aborder divers aspects, notamment ceux liés aux pratiques environnementales. Ce rendez-vous vise à faire progresser les pratiques écologiques du Café Di Maria, par exemple l'arrêt de la distribution de pailles et de couverts en plastique, à mettre en œuvre dès janvier 2024. La direction souhaite permettre aux élèves de participer à cette réflexion et de s'approprier ce projet de transition afin de les sensibiliser et de les engager dans des actions concrètes pour la protection de l'environnement.

La commission Cantine a également engagé la discussion avec le Café Di Maria sur des questions relatives à l'hygiène et sur le choix des produits offerts aux élèves. Les membres insistent sur le respect des normes d'hygiène par le personnel du Café Di Maria, notamment l'utilisation de gants lors de la préparation des aliments, ainsi que sur la bonne conservation des produits, afin de garantir leur qualité. La direction pense qu'il faudra accompagner le prestataire de près pour permettre des améliorations. Concernant le choix des produits, la commission effectuera un contrôle de la liste des produits proposés à la vente, notamment au kiosque à l'intérieur de l'école, pour s'assurer qu'ils répondent à des critères d'hygiène et de qualité appropriés. Un document de travail a commencé à être élaboré pour établir des règles claires de sélection des aliments destinés aux élèves.

M. REYNAUD soulève la question de la gestion et d'une éventuelle sous-traitance du Café Di Maria. Certains parents se sont inquiétés de la rotation du personnel et de changements dans les menus, alimentant des rumeurs sur un éventuel changement de gestionnaire. Mme PANZANI suggère que l'école demande la présence de la propriétaire pour certaines réunions importantes. La direction clarifiera ce point avec le prestataire afin de clarifier toute ambiguïté.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

7. COMMISSION TRAVAUX-ACHATS

La commission de travaux n'a pas encore tenu de réunion ce mois-ci. Cependant, pour anticiper les besoins évoqués lors de la commission cantine, il est suggéré de planifier une prochaine réunion après le 14 novembre. M. REAUD précise qu'un représentant de la commission travaux sera invité à participer à la réunion de la commission cantine le 14 novembre.

8. COMMISSION COMMUNICATION

La commission communication ne s'est pas réunie ce mois-ci, mais une prochaine réunion sera organisée pour aborder des sujets importants, tels que la gestion des communications vers le public thaï et l'analyse du site web.

M. REYNAUD explique qu'il pense qu'une clarification des rôles du Bureau de l'APE, Conseil d'établissement, Conseil d'école et d'autres instances est nécessaire car de nombreux parents manifestent une certaine confusion quant à leurs fonctions respectives. Un organigramme détaillé est présenté sur le site, cependant, l'idée d'un document explicatif plus simple est suggérée pour aider les parents, notamment les nouveaux arrivants, à mieux comprendre la gouvernance et les responsabilités des différentes entités.

Pour faciliter la compréhension des rôles et attributions des différentes instances, Mme MESSEGHEM propose, en début d'année, une présentation claire et structurée lors des réunions de rentrée pour une meilleure transparence. Bien que ces informations soient disponibles en ligne, un tel format pourrait aider à dissiper toute confusion chez les parents et améliorer leur compréhension des rôles respectifs des instances de l'établissement.

Mme PANZANI demande si l'ambassade est incluse dans les stratégies de communication. En réponse, Mme MESSEGHEM explique qu'un partenariat direct avec l'ambassade est en cours pour promouvoir le Lycée Français International de Bangkok et valoriser les initiatives de l'établissement. La responsable de la Communication, Alice Chambon, gère activement la communication, notamment en créant des contenus sur les réseaux sociaux, des reportages et des publications sur Instagram. Elle partage également ces actions avec la chargée de communication de l'ambassade. La Proviseure souligne l'importance de fournir des communications en trois langues (français, anglais, thaï) pour attirer un public plus large et inclure la communauté thaïlandaise.

Mme PANZANI souligne l'importance de la communication avec les parents, en particulier l'impact positif de la newsletter mise en place au primaire cela permet d'améliorer la transmission d'informations claires et concises. Il suggère que ce modèle de communication pourrait également être utile pour le secondaire, notamment pour soutenir les efforts de marketing. Elle estime qu'une communication plus ciblée, via le site web de l'école, pourrait mettre en valeur les activités de l'établissement et contribuer à sa promotion.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

M. MONIER explique qu'un plan de communication est en place pour l'année, prévoyant des actions de promotion à des moments stratégiques, notamment en janvier et en février puisque c'est la période qui coïncide avec le début des nouvelles inscriptions au LFIB. L'école participe également à la foire des écoles internationales en mars ce qui contribue à asseoir sa visibilité dans le paysage local.

M. Gauthier exprime son intérêt à contribuer aux réflexions de la commission communication, et réaffirme sa disponibilité, en particulier pour la journée portes ouvertes.

9. COMMISSION AES

La Commission AES s'est réunie le 17 octobre pour faire un point sur les AES, abordant le bilan des inscriptions et l'organisation de la compétition de football qui se déroule de 15h à 17h. Concernant l'accessibilité aux activités, M. Reynaud exprime des préoccupations sur les difficultés de certains élèves à y participer en raison de conflits d'emploi du temps avec le programme de Thaï renforcé en début d'après-midi. Cette situation a soulevé des inquiétudes chez les parents, certains percevant une inégalité d'accès. Pour y remédier, il est suggéré de permettre une facturation à l'heure pour les élèves qui ne peuvent participer qu'en partie aux activités, afin de rendre les activités plus accessibles et réduire le sentiment d'inégalité entre les élèves.

M. FENART explique que la planification des activités reste complexe en raison de contraintes d'horaires et de disponibilités de terrains et de coachs.

En ce qui concerne les résultats d'un sondage auprès des parents pour les raisons pour lesquelles certains enfants ne se réinscrivent pas d'un semestre à l'autre, les principales raisons identifiées incluent la fin d'un cycle d'intérêt pour l'enfant, des horaires conflictuels et quelques retours sur certains coachs. Trois activités nécessitant un suivi particulier ont été identifiées, et des efforts seront faits pour améliorer leur qualité.

L'équipe d'AES envisage également de mettre en place des sondages réguliers auprès des enfants, pour recueillir des retours immédiats, sans attendre la fin de chaque semestre.

Mme PANZANI suggère de renforcer la participation des enfants aux compétitions sportives, comme celles du PROZAP, en soulignant les bénéfices observés avec l'équipe féminine de football. M. FENART ajoute que l'école organise désormais des compétitions pour plusieurs sports, notamment le rugby, le basket et le football, en répartissant les équipes par niveaux. Ce projet permet aux élèves de participer à des tournois adaptés, tels que la GBAC ou d'autres compétitions locales.

Pour accroître la visibilité de ces événements, Mme PANZANI propose d'utiliser les réseaux sociaux de l'école, comme Instagram et Facebook en direct, pour captiver l'intérêt des élèves et des parents. Elle mentionne la possibilité d'impliquer les enfants dans des projets pédagogiques dans le rôle de reporters ou d'ambassadeurs de leurs équipes.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Les portes ouvertes seront organisées dès décembre pour permettre aux parents de découvrir et d'observer les activités avant les inscriptions du deuxième semestre. M. FENART précise que les réinscriptions pour les activités seront ouvertes à partir de mi-janvier. Les activités avec des places disponibles seront également rouvertes à cette occasion. La décision pour d'autres activités sera prise ultérieurement.

10. COMMISSION TRANSPORTS

M. REAUD souligne le suivi régulier effectué sur le contrat établi avec Montri, le prestataire de transport scolaire en notant que les plaintes ou remontées de problèmes par courriel ont largement diminué depuis le début de l'année.

M. REYNAUD complète en soulignant que le retour des parents concernant le service de Montri est globalement positif, malgré la persistance de certains soucis liés aux GPS et à l'application. M. REAUD ajoute que, suite à son engagement sur ce point, le service clientèle de Montri semble avoir amélioré sa réactivité envers les messages des familles. Toutefois, des préoccupations ont été soulevées concernant les remboursements pour des familles se retirant du service en cours de semestre. M. REYNAUD propose de suivre ce point pour s'assurer que les procédures de Montri soient bien appliquées.

M. REAUD informe également que l'ensemble des documents de vérification (casiers judiciaires et certificats médicaux) pour tous les personnels de Montri ont été vérifiés pour garantir leur conformité. Par ailleurs, un programme de contrôles ponctuels des véhicules, incluant des inspections des équipements de sécurité comme les caméras et les brise-vitres, sera mis en place prochainement suite à la prochaine réunion de la commission transport. M. REYNAUD exprime son souhait de participer à ces contrôles, ce à quoi M. REAUD répond que des membres de l'APE seront invités à assister aux inspections.

Concernant le trafic autour de l'école, M. REYNAUD demande si une réunion a eu lieu avec la police et d'autres acteurs concernés, notamment SISB. M. REAUD précise qu'une rencontre avec SISB et Montri s'est tenue pour évaluer le flux de circulation, bien que la police n'ait pas pu y participer. Une nouvelle réunion sera à prévoir à la reprise des activités de SISB pour ajuster le dispositif de circulation.

11. POINT DE SUIVI : GROUPE DE TRAVAIL PROJET IMMOBILIER LFIB 2032

M. REAUD informe qu'une réunion est envisagée le 25 novembre afin de faire le point sur la réponse des propriétaires et d'avancer dans le dossier.

M. MONIER propose d'officialiser la démarche avec une lettre écrite adressée aux propriétaires pour formaliser la demande de négociation et fixer un délai raisonnable de réponse. Mme PANZANI appuie également sur la nécessité de donner un cadre officiel aux échanges, notamment en consultant un juriste pour s'assurer que la demande de réponse des

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

propriétaires respecte le contrat et soit formulée de manière adéquate. Un accompagnement juridique permettrait de structurer la communication et d'établir un historique des démarches de l'école, une mesure qu'elle estime utile pour protéger la communauté scolaire dans les étapes à venir.

M. REAUD exprime des réserves sur le besoin d'un avis juridique à ce stade en précisant que le contrat en cours est valide jusqu'en 2032, et que l'objectif actuel est de pouvoir débloquer les discussions sur un éventuel renouvellement ou non. Néanmoins, il accepte l'idée et va mettre cette question de l'accompagnement juridique à l'ordre du jour pour la prochaine réunion du groupe de travail.

M. REYNAUD et M. MONIER insistent sur la nécessité d'anticiper et de clarifier rapidement les intentions des propriétaires afin d'éviter de se retrouver sans solution, ce qui imposerait de nouvelles démarches pour trouver un autre terrain.

M. VILACA demande des précisions sur les clauses du contrat, soulignant l'utilité de connaître les dispositions spécifiques à appliquer en cas de non-réponse des propriétaires. Il estime que les conditions contractuelles, telles que les clauses de reconduction tacite ou d'autres engagements liés au bail, pourraient influencer la stratégie de négociation.

12. QUESTIONS DIVERSES

Mme COWAN soulève une problématique concernant les contrats avec les prestataires d'AES, en notant l'absence de termes de référence précisant les engagements et responsabilités des entraîneurs. Ces termes de référence (TOR) sont mentionnés dans les contrats, mais il semblerait qu'aucun document détaillé n'accompagne ces contrats pour clarifier ces exigences, ce qui rend difficile l'évaluation de la qualité des services et complique une éventuelle résiliation en cas de manquement.

M. MONIER explique qu'une approche de l'école consiste à signer des contrats avec des sociétés ou clubs sportifs plutôt qu'avec des prestataires individuels. Ainsi, si un entraîneur est indisponible ou ne répond pas aux attentes, le club devra fournir un remplaçant sans interrompre le service.

M. REAUD et M. FENART envisagent de vérifier et formaliser ces termes de référence rapidement.

Mme PANZANI demande si des vérifications étaient effectuées pour garantir la sécurité des enfants dans le cadre des AES et autres, notamment en ce qui concerne les casiers judiciaires des prestataires. Mme MESSEGHEM confirme que toutes les vérifications nécessaires sont faites pour chaque intervenant externe, conformément aux exigences de protection de l'enfance, et rappelle que cette pratique s'applique aux enseignants et personnels. M. REAUD précise que c'est également le cas pour toutes les entreprises prestataires (transport, sécurité, etc) à qui nous demandons un contrôle des casiers judiciaires

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

et des certificats de formation spécifiques (gardiennage pour la sécurité, manipulation alimentaire pour la restauration).

Mme PANZANI propose de communiquer ces efforts de sécurité à la communauté scolaire pour assurer une transparence complète sur les mesures mises en place.

13. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

La prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE est fixée au lundi 16 décembre à 13h30.